



Banque mondiale

Département de l'évaluation des opérations

25 janvier 2005

Contact : Vivian R. Jackson

Tél. : (1-202) 473-0981

Courriel : vjackson4@worldbank.org

Les programmes mondiaux doivent mettre l'accent plus spécialement sur les biens collectifs mondiaux et compléter l'aide de la Banque par pays

Le Département de l'évaluation des opérations (Operations Evaluation Department - OED) de la Banque mondiale, le bureau d'évaluation indépendant au sein de la Banque, vient de publier son rapport (seconde phase) sur l'efficacité de la participation de la Banque aux programmes mondiaux.

Le rapport intitulé « Face aux défis de la mondialisation » conclut que malgré l'adoption par la direction de la Banque de plusieurs changements organisationnels et de procédures visant à améliorer la gestion des programmes mondiaux depuis la publication du rapport de l'OED sur la première phase, les liens entre les programmes mondiaux et les opérations par pays demeurent faibles. La Banque fait équipe avec des partenaires extérieurs sur une base « programme par programme », mais la représentation des pays en développement et des régions opérationnelles de la Banque s'avère inadéquate au niveau du consensus international et des programmes mondiaux sous-jacents. La Banque doit maintenant améliorer les liens entre les priorités des programmes mondiaux et les besoins de ses clients.

« Cette étude examine tous les programmes mondiaux pour en tirer des leçons trans-sectorielles sur leur conception, mise en œuvre et évaluation » a déclaré Gregory K. Ingram, Directeur général de l'évaluation des opérations de la Banque mondiale. « Centrer l'attention sur le rôle de la Banque et sur l'efficacité des partenariats de programmes mondiaux permettra à la Banque de travailler avec ses partenaires à la mise en œuvre d'une stratégie mondiale et d'un plan de financement axés sur une croissance durable visant la réduction de la pauvreté et les biens collectifs mondiaux réels en faveur des pauvres. »

Les programmes mondiaux

Les programmes mondiaux regroupent les programmes de biens collectifs mondiaux et les programmes multi-pays. Les programmes de biens collectifs mondiaux financent la recherche et le développement de nouveaux produits et technologies, ainsi que les investissements au niveau national (par exemple pour réduire les émissions de dioxyde de carbone et conserver la biodiversité de valeur mondiale), et renforcent les approches basées sur les connaissances, les normes et les standards mondiaux (par exemple, sur les maladies transmissibles telles que le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme). Ces activités sont plus efficaces quand elles sont menées au plan mondial et complètent les activités de la Banque au niveau pays.

Mais il n'est pas évident que la majorité des autres programmes multi-pays passent le test de subsidiarité, c'est-à-dire qu'ils génèrent et disséminent de nouvelles connaissances, renforcent la capacité et améliorent la coordination des donateurs de manière plus efficace et plus effective que les programmes pays de la Banque. La gouvernance et la gestion des programmes multi-pays s'améliorent, mais le manque de clarté de leurs objectifs, rôles et responsabilités affaiblit l'obligation d'obtenir des résultats.

L'implication effective des pays en développement dans la gouvernance est un atout pertinent des programmes, de prise en charge, et d'efficacité du développement, mais demeure un enjeu. En outre, la responsabilité incombe souvent à des membres permanents des instances de direction des programmes, en général les donateurs et les organisations internationales. Enfin, pour la plupart des programmes internes, la Banque pêche par défaut de supervision indépendante autre que celle de cadres relevant de la vice-présidence en charge du programme.

Le rapport recommande à la direction :

- d'élaborer, en consultation avec les agences des Nations Unies, les donateurs, les pays en développement et autres partenaires, une stratégie mondiale pour ces programmes ;
- de formuler un plan de financement pour les programmes de haute priorité, notamment ceux qui se traduisent par des biens collectifs mondiaux sous forme de politiques mondiales, nouveaux produits, technologies, savoir et pratiques en faveur des pauvres ;
- d'améliorer, de rationaliser et de clarifier les critères de la Banque en matière d'approbation, de supervision, d'évaluation et de sortie/ré-autorisation des programmes mondiaux ;
- de travailler avec ses partenaires mondiaux à l'application régulière, dans tous les programmes mondiaux appuyés par la Banque, des normes internationales de bonne gouvernance, gestion, orientation sur les résultats, et évaluation.

Contexte

Pour la Banque, les programmes mondiaux constituent un important secteur d'activité en évolution. Parmi les organisations internationales, la Banque est de loin l'organisation responsable du plus grand stock de fonds de fiducie – soit 7,1 milliards de dollars en fin d'exercice 2004 sans compter les fonds PPTTE (pays pauvres très endettés) et les fonds fiduciaires SFI (Société financière internationale), dont 64 % sont engagés pour des programmes mondiaux et régionaux. Les 26 programmes passés en revue au cours de la phase 2 de l'évaluation globale menée par l'OED représentaient et comprenaient 90 % des dépenses totales annuelles pour les 70 programmes mondiaux appuyés par la Banque au cours d'exercice 2002, date d'achèvement du rapport sur la phase 1.

Ce rapport couvre la seconde phase de l'évaluation indépendante de l'OED relative à la participation de la Banque aux programmes mondiaux. Le rapport sur la première phase, intitulé « La démarche de la Banque mondiale pour les programmes mondiaux » était centrée sur la gestion stratégique et programmatique du portefeuille international de la Banque comprenant 70 programmes dispersés dans cinq de ses réseaux.

La seconde phase du rapport, basée sur les études de cas de 26 programmes mondiaux, tire des leçons sur la gestion en général et d'autres leçons sur la conception et la gestion de programmes individuels. Tous les rapports mis à la disposition du public sont postés sur le site OED

<http://www.worldbank.org/oed/gppp/>.

Les opérations du Département de l'évaluation (OED) est une division indépendante au sein de la Banque mondiale qui relève directement du Conseil des administrateurs de la Banque. L'OED identifie les approches efficaces et les démarches inefficaces, ainsi que la contribution durable de la Banque au développement d'ensemble d'un pays. L'évaluation a pour but de perfectionner les connaissances à travers l'expérience, de fournir une base objective d'évaluation des résultats des travaux de la Banque et de responsabilisation de l'atteinte des objectifs. L'évaluation permet également à la Banque de perfectionner ses activités, en identifiant et disséminant les leçons tirées de l'expérience et en formulant des recommandations basées sur les résultats.